

**Signature officielle du protocole d'accord
sur la rénovation de la voie professionnelle:
1 500 euros de plus par an
pour les professeurs de terminale professionnelle**

*Le SNETAA est signataire vendredi 23 mai 2008 de ce protocole.
Au SNETAA nous avons bataillé contre la note injuste du 29 octobre 2007 qui
prévoyait une généralisation du bac pro 3 partout et la suppression des BEP.
C'était la mort de l'enseignement professionnel et du corps des PLP. Et c'est
grâce aux mobilisations de la fin 2007 que le ministre a été contraint de
discuter.*

Contact snetaa : snetaanat@aol.com

Ci-dessous vous pouvez lire ci-dessous les extraits de la dépêche 96587 de l'AEF du 23 mai 2008 : <http://www.aef.info/> .

1 500 euros de plus par an: c'est en moyenne ce que pourrait toucher un enseignant en terminale professionnelle à partir de l'année 2009-2010. "Ce sera peut-être davantage", confirme l'entourage de Xavier Darcos au sortir de la signature du protocole d'accord ce vendredi 23 mai 2008, entre le ministère de l'Éducation nationale, le Snetaa-EIL, le SNPDEN-Unsa et I&D-Faen. "Mais les derniers arbitrages concernant les avancées catégorielles pour les professeurs de lycée professionnel (PLP) ne sont pas encore arrêtés", précise-t-il.

Ces avancées actées dans le protocole d'accord concernent: une indemnité spécifique d'enseignement en terminale professionnelle, la reconnaissance matérielle du suivi du contrôle en cours de formation, la revalorisation des indemnités de professeur principal en baccalauréat professionnel, la possibilité d'exercer dans l'enseignement supérieur.

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, se dit "très heureux" d'avoir eu une discussion constructive avec les syndicats signataires du protocole de discussion sur la rénovation de la voie professionnelle: "Nous avons abouti à quelque chose d'extrêmement significatif. Nous avons tenu compte des remarques qui nous ont été faites. Ce qui prouve que derrière les défilés et manifestations incessants, il y a continûment, ici, un travail de fond et de dialogue social avec nos partenaires."

Interrogé sur l'absence du SE-Unsa, dont le bureau national a refusé de signer le protocole d'accord Xavier Darcos parle de "posture syndicale" dans un "climat tendu en ce moment". "Mais il nous rejoindra, j'en suis persuadé", assure le ministre, qui compte également sur la signature à venir du Sgen-CFDT et "d'autres".

"PAS DE FIGURE LIBRE DANS CE MINISTÈRE"

Xavier Darcos annonce qu'il enverra prochainement une lettre à l'ensemble des PLP afin de leur expliquer la réforme. "La rénovation de la voie professionnelle permettra à tous les jeunes d'accéder à un diplôme de niveau V. Elle contribuera à augmenter le niveau général des qualifications en créant un 'cycle de référence en 3 ans' pour

l'obtention du baccalauréat professionnel. Les modalités pédagogiques et organisationnelles de la rénovation, qui visent notamment à introduire plus de souplesse en développant les passerelles entre les formations et à développer des parcours plus individualisés pour les jeunes, sont précisées dans le relevé de conclusions annexé au protocole d'accord. Des modules de soutien et de remédiation permettront d'aider les élèves qui seraient en difficulté. En outre, il est rappelé que le diplôme du BEP sera maintenu et qu'une session de rattrapage sera introduite au baccalauréat professionnel au fur et à mesure de l'avancement de la rénovation de la voie professionnelle", précise le ministère.

Interrogé sur d'éventuelles divergences de vues avec certains recteurs quant au rythme d'application de la réforme le ministre se veut très clair: "Il n'y a pas de figure libre dans ce ministère. Ceux qui ne sont pas d'accord avec la parole du ministre s'en vont."

Pour le SNETAA, l'accord qui est proposé par le ministre est un bon texte. Mais tout ne fait que commencer.

Nous savons qu'il va falloir nous battre pour le faire appliquer partout. Certaines administrations rectorales, certains inspecteurs, voire certains recteurs n'ont pas l'intention de voir l'enseignement professionnel se développer et vivre.

La question est donc de savoir maintenant si le ministre aura les moyens de faire appliquer cet accord. Nous attendons très vite des actes forts et en premier lieu des textes réglementaires, seuls à même de pouvoir nous assurer de la réussite de la réforme.

Contact snetaa : snetaanat@aol.com